

**Le 10 Mai :**



**La DGFIP exerce des missions fiscales et de gestion publique stratégiques au service des entreprises, des particuliers et des collectivités.**

**La gravité et la durée de la crise sanitaire actuelle ont démontré -s'il en était besoin- la place fondamentale de cette Direction au sein de l'appareil d'État et son caractère vital pour la société.**

**Pour autant, les réformes incessantes ne font qu'éloigner les usagers des services tout en dégradant l'exercice des missions, les conditions de travail et les carrières des personnels de tout grade.**

## **Les cadres supérieurs sont confrontés de plein fouet :**

- à l'ouverture des postes y compris de direction aux contractuels
- à la généralisation du recrutement au choix

Le recrutement au choix ne cesse de s'étendre : mouvement AFIPA, mouvement IP, mouvement des chefs de service comptables (C1), mouvement C2 puis mouvement C3. Arrive maintenant le tour des IDIV administratifs !

Le fait du prince devient la seule règle d'affectation. Pourtant, il n'a jamais été démontré que les anciennes règles statutaires et de gestion aient été une cause de dysfonctionnement ou de perte de rentabilité pour la DGFIP.

- à la multiplication des appels à candidatures

Ce dispositif engendre une organisation continue des procédures de recrutement totalement illisible : aucune transparence (les cadres écartés n'ont aucune explication individualisée), aucune visibilité (il devient impossible d'envisager une date de rapprochement ou

d'établir une projection d'affectation).

- au blocage des carrières et au déclassement des postes comptables fusionnés

Le futur classement des postes comptables mené dans l'opacité la plus totale s'assimile à un déclassement de la plupart des futures structures fusionnées et le dispositif d'accompagnement RH est loin d'être à la hauteur !

Le rééquilibrage des indices administratifs et comptables souffre de beaucoup d'ambiguïté. A ce stade, il n'y a aucune transparence sur les modalités de transfert d'indices entre ces deux sphères.

- aux difficultés pour se repositionner

Le resserrement du réseau comptable réduit drastiquement les possibilités de repositionnement des cadres. Devoir s'éloigner de son domicile devient un risque réel. Comment concilier vie professionnelle et vie personnelle dans ces conditions ?

**Bercy rappelle régulièrement qu'une réforme ne peut pas se faire sans l'adhésion de ses cadres.**

**Le taux de grève des AFIPA, des IP et des IDIV sera donc particulièrement observé et analysé par les pouvoirs publics.**

**TOUS ET TOUTES GRÉVISTES LE 10 MAI !**